

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Le présent PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat (ou, comme dans le cas présent, une offre à commandes) pour des biens, des services ou des services de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC d'ici la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des exigences

Assurer l'analyse et l'interprétation de la vitesse des données de réfraction nouvellement obtenues des bouées acoustiques dans l'Arctique afin de convertir les données de réflexion sismique en profondeur. En outre, l'entrepreneur fournira, sur demande, des rapports et des données qui démontrent les résultats et les méthodes pour les publications techniques et scientifiques de la Commission géologique du Canada (Atlantique) [CGCA], à Dartmouth (Nouvelle-Écosse).

L'offre à commandes vise la réalisation des tâches ci-après par l'intermédiaire de commandes subséquentes :

- conversion de données sismiques brutes de réfraction et de réflexion à grand angle provenant de divers systèmes d'acquisition utilisés par la Commission géologique du Canada (CGC) pour créer des enregistrements sismiques en fichier SEG Y aux fins de traitement et d'analyse;
- préparation des enregistrements sismiques aux fins d'interprétation et d'analyse de la vitesse (notamment les décalages source-récepteur et le levé géométrique);
- traitement des signaux des enregistrements sismiques par, entre autres, filtrage du bruit, rétablissement de l'amplitude et, possiblement, établissement de l'ondelette de la source sismique;
- intégration des données sismiques de réfraction et de réflexion à grand angle aux données sismiques de réflexion à incidence verticale aux fins de génération de modèles d'analyse de la vitesse;
- interprétation des données sismiques enregistrées de réfraction et de réflexion à grand angle pour produire des modèles bidimensionnels de la structure de la vitesse qui comprennent des barres d'erreur des modèles de vitesse;
- analyse de la vitesse des phases de réfraction converties en ondes transversales;
- conception de logiciels ou d'outils pour que les données sismiques de réfraction et de réflexion à grand angle et d'autres renseignements géophysiques (p. ex. diagraphies de puits, données magnétiques, données gravimétriques) soient accessibles sur le Web au moyen des protocoles et des normes de la CGC (p. ex. ORACLE, XML, documents PDF interactifs);

- préparation des résultats techniques et des résultats d'interprétation pour les dossiers publics et les publications de la CGC;
- déplacement jusqu'au lieu des réunions, au besoin, pour respecter les exigences du contrat;
- participation aux réunions avec le personnel scientifique au moins une fois par semaine à la CGCA, à Dartmouth (Nouvelle-Écosse). Idéalement, l'entrepreneur participe en personne à ces réunions, afin d'examiner les données sur les postes de travail, mais il peut aussi y participer par vidéoconférence.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités

Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- a) Grade supérieur (doctorat) en géophysique avec une spécialisation en analyse et en interprétation de données sismiques de réfraction et de réflexion à grand angle.
- b) Expérience considérable (cinq années ou plus) de l'analyse et de l'interprétation de données sismiques de réfraction et de réflexion.
- c) Expérience considérable (cinq années ou plus) des études intégrées de recherche géophysique en Arctique et dans l'Atlantique Nord, y compris de l'interprétation de données sismiques de réfraction et de réflexion, des données de terrain potentielles, des flux de chaleur et des diagraphies de puits.
- d) Aptitudes manifestes pour la rédaction démontrées par la publication de trois articles (au minimum) dans des revues scientifiques à comité de lecture, comme *Journal of Geophysical Research*, *Canadian Journal of Earth Sciences* et *Tectonophysics*.
- e) Connaissance éprouvée (au cours des cinq dernières années) des exigences techniques de présentation de demandes relatives aux plateaux continentaux étendus conformément aux directives de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
- f) Expérience du traitement de données numériques en format RAW de différents systèmes d'acquisition de données sismiques (p. ex. géophones TAURUS, bouées acoustiques ULTRA, système de réflexion sismique de la CGC, sismomètres de fond océanique de la CGC).
- g) Expérience du développement de logiciels et du développement Web dans le domaine du traitement et de l'interprétation de données sismiques de réfraction et de réflexion.
- h) Capacité démontrée de rédaction en langage C et C++.

4. Accords commerciaux

La présente offre à commandes est assujettie aux accords commerciaux suivants : Accord de libre-échange nord-américain; Accord sur le commerce intérieur; Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce; Accord de libre-échange Canada-Chili; Accord de libre-échange Canada-Colombie; Accord de libre-échange Canada-Panama

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Nous avons l'intention de faire affaire directement avec le fournisseur indiqué à la section 10 ci-dessous, car il est à notre connaissance le seul qui satisfait aux critères obligatoires énoncés à la section 3 ci-dessus.

L'entreprise a conçu et détient le progiciel Seiswide, dont la fonctionnalité permet d'intégrer des profils de sondages de réflexion verticaux et grand angle et d'en extraire des coupes de sismique réflexion de migration-profondeur. Il n'est pas possible d'obtenir une licence d'utilisation de ce progiciel.

La méthode exclusive conçue par l'entreprise suppose la modélisation simultanée des signaux sismiques de réfraction et de réflexion à grand angle enregistrés par les bouées acoustiques ainsi que des données sismiques de réflexion (à incidence verticale) correspondantes pour les contraintes géométriques. Cette technique n'est offerte par aucune autre entreprise au Canada ou à l'étranger.

Le Programme UNCLOS doit produire un document juridique à présenter aux Nations Unies (en vertu de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer) pour réclamer de nouvelles limites concernant la souveraineté du Canada. L'entreprise a obtenu un contrat pour l'analyse de toutes les données des bouées acoustiques de 2007-2014, et ses services sont requis pour terminer l'analyse des données recueillies pendant la dernière saison de travaux sur le terrain. L'utilisation d'une méthode rigoureuse et cohérente pour le traitement et l'interprétation des données des bouées acoustiques ainsi que la réalisation d'une analyse quantifiable des erreurs sont des exigences essentielles définies à l'article 76 de la Convention des Nations Unies.

Si le Canada reçoit un énoncé de capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences établies dans le présent PAC, le Canada enclenchera un processus concurrentiel et déterminera une méthode d'évaluation financière et technique des soumissions présentées par les soumissionnaires potentiels.

6. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État* et aux accords commerciaux pertinents

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6(d) du Règlement : « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

Le fournisseur indiqué, Chian Consulting Inc. est le seul fournisseur en mesure de remplir tous les critères énoncés à la section 3 ci-dessus.

7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exceptions ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de : l'article 1016, 2, (b) de l'Accord de libre-échange nord-américain; l'article 506.12 (b) de l'Accord sur le commerce intérieur; les articles XIII (b) de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce.

8. Durée de l'offre à commandes

La période visée par l'offre à commandes sera de 19 mai 2016 au 31 mars 2019.

9. Coût estimatif

La valeur totale estimative de l'offre à commandes est de 345 000 \$ CAN.

10. Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

Chian Consulting Inc.
6238 Regina Terr
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 1N5

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et disponibles pour fournir les services et les biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit, de préférence par courriel, à la personne-ressource dont le nom figure dans le présent PAC, au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer la façon dont le fournisseur satisfait aux exigences énoncées.

12. Date de clôture :

La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 18 mai 2016 à 14 h (heure de l'Atlantique).

13. Autorité contractante

Julia Armstrong
Agente d'approvisionnement

Courriel : julia.armstrong@canada.ca